



~ CONDITIONS GÉNÉRALES OFFICIELLES ~

de la Société des loteries de l'Atlantique (SLA)

PROMOTION « BONI DE BIENVENUE »

Du 1^{er} au 30 avril 2026

Cette promotion s'adresse aux résidents du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas admissibles à cette promotion. Pour avoir droit à l'offre de bienvenue de 20 \$, les participants doivent faire ce qui suit entre le 1^{er} avril 2026 à 0 h 0 min 0 s, heure de l'Atlantique, et le 30 avril 2026 à 23 h 59 min 59 s, heure de l'Atlantique (« période de la promotion ») :

- créer un compte vérifié sur alc.ca; et
- s'inscrire pour recevoir des communications par courriel de Loto Atlantique.

Il s'agit d'une promotion en ligne uniquement pour les joueurs qui n'avaient pas de compte alc.ca vérifié avant la période de la promotion. Les joueurs qui créent un compte pendant la période de la promotion devront faire vérifier leur compte avant la fin de la période de la promotion. Le processus de vérification peut prendre de trois (3) à quatre (4) jours ouvrables.

Les joueurs doivent également s'inscrire pour recevoir des communications par courriel de Loto Atlantique pour être admissibles à l'offre de bienvenue de 20 \$. Les joueurs peuvent se désabonner des communications par courriel après avoir reçu l'offre de bienvenue de 20 \$.

Une fois que les deux critères auront été remplis, le code promotionnel de 20 \$ sera envoyé à l'adresse électronique utilisée par le joueur pour s'inscrire. Ce processus peut prendre jusqu'à dix (10) jours ouvrables. Le joueur sera admissible à l'offre de bienvenue de 20 \$ jusqu'au 30 avril 2026 à 23 h 59 min 59 s, heure de l'Atlantique.

Remarque : Cette promotion ne s'adresse pas aux joueurs qui ont déjà un compte alc.ca vérifié ou qui ont décidé de s'autoexclure d'alc.ca.

Cette offre est régie par les présentes conditions générales. Les décisions de la Société des loteries de l'Atlantique concernant cette promotion sont définitives pour toute question de fait, d'interprétation, d'admissibilité et de procédure. Loto Atlantique se réserve le droit de modifier et/ou de retirer cette offre en tout temps et sans préavis.

- Cette offre est valide seulement pendant la période de la promotion. L'offre de bienvenue de 20 \$ peut être utilisée pour faire des achats sur alc.ca à tout moment pendant ou après la période de la promotion.

- L'offre de bienvenue de 20 \$ peut être utilisée uniquement pour des achats sur alc.ca. Elle n'est pas échangeable contre de l'argent comptant ou l'équivalent en argent.
- Une fois déposés dans le compte en ligne du joueur, les 20 \$ en argent promotionnel n'ont aucune date d'expiration.
- Cette promotion n'est pas transférable.
- L'offre de bienvenue de 20 \$ ne s'applique qu'une (1) fois par membre ou compte alc.ca.
- Les joueurs qui s'inscriront de manière frauduleuse ou qui fourniront des renseignements faux ou trompeurs seront déclarés inadmissibles.
- En prenant part à cette promotion, les participants acceptent de dégager la Société des loteries de l'Atlantique, les détaillants de la Société des loteries de l'Atlantique (collectivement « les parties dégagées ») ainsi que les actionnaires, les administrateurs, les dirigeants, les employés et les mandataires des parties dégagées de toute réclamation, perte, dépense ou autre obligation résultant de leur participation à cette promotion ou de l'attribution, de l'acceptation ou de l'utilisation de tout lot accordé dans le cadre de cette promotion.